

Profil des délinquants autochtones du Nord sous responsabilité fédérale (R-36, 1994)

Cette étude rassemble les données sur les délinquants autochtones du Nord afin de faire un profil de ceux qui sont actuellement sous responsabilité fédérale.

Des événements, comme la création de Nunavut, les projets d'autonomie gouvernementale et les plans de rapatriement des Autochtones du Nord actuellement incarcérés dans des établissements plus au sud, ont souligné l'importance d'exécuter pareille étude. Des questions ayant une incidence sur les opérations et les programmes sont également mises en évidence. On sait peu de choses sur les aptitudes linguistiques ou sur les besoins de ce groupe de délinquants. En apprenant à mieux connaître cette population, il est à espérer que les employés deviendront plus sensibles à ses particularités culturelles, ce qui devrait permettre de tendre vers l'optimisation des méthodes correctionnelles appliquées aux Autochtones du Nord.

Soixante-quatre volontaires de sexe masculin ont été choisis, ou environ la moitié de tous les délinquants autochtones du Nord incarcérés dans les établissements de la région des Prairies et du *Yellowknife Correctional Centre*. L'échantillon représentait les groupes autochtones suivants : Inuit, Dénés, Métis, Chippewyan, Gwich'in ainsi qu'une catégorie Autre ou sang mêlé.

Au départ, tous les 64 délinquants ont été interrogés individuellement lors d'entrevues structurées qui portaient sur des aspects d'antécédents personnels, sur le degré d'identification culturelle, leur désir d'être rapatriés dans le Nord, la valeur des programmes correctionnels et la sensibilité du personnel aux différences culturelles.

Le dossier de cas de chaque délinquant interrogé a fait l'objet d'un examen structuré afin d'établir un profil sur le rendement et le comportement en établissement, les incidents de sécurité, les besoins, le milieu familial et la participation aux programmes. Le bilan complet des antécédents criminels a été établi à l'aide du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Les conclusions de l'étude ont révélé des choses fort intéressantes au sein de ce groupe qui ont un impact et des facteurs de causalité contribuant à leur comportement criminel. Les types d'infractions qui leur ont valu d'être condamnés à purger une peine de ressort fédéral pourraient bien être le reflet du milieu dont ils sont issus.